



## Carte de séjour première demande - Conjoint de français

Par **theneid**, le **11/06/2016** à **14:53**

Bonjour,rnrnJe suis français, marié à une algérienne. Ma femme a eu son visa long séjour établissement conjoint de français. Cependant je voudrai savoir qu'elles sont les démarches à suivre pour l'installer avec moi en France. Il faut savoir que son visa est valable 6 mois jusqu'au mois de novembre mais elle a des soucis et ne peut donc venir qu'à partir du mois d'août. J'ai bien peur qu'elle n'accomplisse pas les démarches dans les délais avant l'expiration de son visa. rnAidez-moi SVP, comment faire pour gagner du temps et quelles sont les démarches à suivre dès son entrée sur le sol français.rnrnMerci.

Par **amajuris**, le **11/06/2016** à **16:16**

Bonjour,rnVous pouvez consulter ce lien:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2209>rnSalutations

Par **theneid**, le **11/06/2016** à **16:53**

Bonjour amatjuris et merci pour le lien. Cependant je l'ai lu mais je ne comprends pas par quoi commencer. J'ai lu quelque chose sur l'ofii (validation du visa long séjour) sur un site et par la suite là on arrive à la demande de la carte de séjour (première demande). Aussi faut-t-il prendre un RDV ? Je suis confus